

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, Libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 10 min.	soir, Omnibus.	9 heures 50 min.	matin, Express.
4 — 35 —	— — Express.	11 — 35 —	— — Omnibus.
3 — 57 —	— — matin, Poste.	5 — 11 —	— — soir, Omnibus.
9 — 04 —	— — Omnibus.	9 — 52 —	— — Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départs de Saumur pour Tours.	
1 heure 02 min.	soir, Omnibus.	3 heures 02 min.	matin, Omnib.-Mixte.
		7 — 52 min.	matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de manœuvres, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* : « Des nouvelles du Mexique en date du 11 avril, venues par la voie de la Havane, annoncent qu'à la suite des conférences dans lesquelles les plénipotentiaires des puissances alliées n'avaient pu se mettre d'accord, le général Prim avait annoncé sa résolution de se rembarquer avec ses troupes et demandé, en conséquence, au capitaine général de l'île de Cuba, de lui envoyer les bâtiments de transport nécessaires. Le maréchal Serrano, après avoir pris l'avis des autorités civiles et militaires de la Havane, n'a pas cru devoir déférer à cette demande, et il a invité le général de Gasset à retourner au Mexique pour y prendre le commandement du corps expéditionnaire espagnol, au cas où le général Prim persisterait dans son projet. Les troupes françaises ont dû repasser, le 20 avril, le Chiquihuite, pour commencer immédiatement les hostilités. »

Un journal annonce que la fièvre jaune commence à faire de grands ravages à la Vera-Cruz. Nous ignorons si cette nouvelle est exacte; en tous cas, il est bon de faire remarquer que les troupes françaises sont depuis longtemps dans des lieux salubres et qu'il n'est resté à la Vera-Cruz qu'un très-faible détachement.

Le *Times* du 15 mai, publie un article dont voici le résumé : — Nous pouvons assurer avec la plus grande incertitude à la nation française, que nous regardons l'occupation du Mexique sans la moindre jalousie ni malveillance et que nous nous rejouirons de ses succès dans ce pays. — L'occupation française serait un bienfait. Personne ne doute que, sous l'administration française, le Mexique ne devint, ce qu'il était avant l'invasion des Espagnols, un pays d'industrie et de progrès. — La France pourrait faire au Mexique des conquêtes plus durables que sur ses frontières belges

ou allemandes. Nous ne désirons pas, lorsque la destinée nous a donné tant de colonies, que la France soit limitée à ses possessions actuelles. L'Angleterre n'arrêtera pas au Mexique le génie de conquête de ses voisins d'Outre-Manche. — La France peut facilement renverser le gouvernement actuel du Mexique, mais elle ne pourra le remplacer par aucun autre gouvernement que le sien propre. — Havas.

On mande de Naples, le 14 mai : Hier, le roi a eu un long entretien avec le prince Napoléon. Le prince a donné un dîner auquel ont été invités l'ambassadeur de France, M. Benedetti et les ministres Rattazzi et Matteucci. Le matin S. A. a visité le musée. Le général de Lamarmora a donné une matinée dansante, à laquelle assistaient le roi, le prince Napoléon, les ministres, les ambassadeurs, les officiers français et anglais et l'élite de la société de Naples. Le soir, représentation de gala au théâtre. — Havas.

D'après un télégramme de Madrid, un conseil de ministres a été tenu à Aranjuez. On s'est occupé des affaires du Mexique. Les bruits de crise ministérielle sont sans fondement. Le ministère conserve la confiance de la reine. On assure que le général Prim a donné sa démission de commandant en chef des troupes espagnoles au Mexique. La commission de la chambre des députés nommée *ad hoc* travaille activement au règlement de la dette amortissable. Les droits des porteurs étrangers sont soutenus par M. Martinez.

Les lettres de Lisbonne annoncent que des soulèvements ont eu lieu à Beara-Mino, Traz Montes, Quimaraes et Brage. Les révoltés ont mis les prisonniers en liberté. Les troupes dispersent à

coups de fusils les attroupements armés. Les révoltés sont en déroute. — Havas.

La *Gazette de Cassel* dit, dans son numéro du 14 mai, que le gouvernement hessois a fait remettre à la diète germanique une déclaration dans laquelle il justifie la dernière ordonnance électorale et ajoute que ses obligations constitutionnelles ne lui permettaient pas de faire droit à une invitation de la Diète de retarder les élections.

D'après la *Morgen-Zeitung* (gazette du matin), le général Willisen s'est rendu à Hanovrieh-Munden, petite ville de Hanovre sur la frontière. Dans vingt-trois communes, personne n'a pris part aux élections.

La protestation des électeurs de Cassel a reçu l'adhésion non-seulement des vingt-cinq principaux centres de population de la principauté, mais encore de la plupart des grands propriétaires fonciers.

Dans l'arrondissement de Hofgeismar, sur 45 maires de campagne, trois seulement ont fait la déclaration exigée par l'ordonnance de l'électeur.

L'électeur n'avait pas encore cédé le 14 au soir. Le premier bourgmestre a déclaré à la direction de police qu'il remplirait les devoirs de sa charge comme président des élections, mais que, comme électeur, il ne pouvait donner l'adhésion exigée par l'ordonnance du 26 avril.

Le *Journal de Dresde*, du 15 mai, publie un télégramme arrivé de Francfort, d'après lequel le gouvernement de la Hesse-Electorale aurait décidé de se soumettre à la résolution prise avant-hier par la Diète, et à se mettre en rapport avec elle pour les mesures à prendre ultérieurement. — Havas.

Francfort, 15 mai. — On mande de Wiesbaden : La chambre a adopté à l'unanimité, dans sa séance de mardi, une proposition ayant pour objet de refuser toute prolongation et tout renouvel-

FEUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

III.

La salle basse n'était éclairée que par une mince chandelle et par quelques brindilles flambant dans l'âtre...

Ces deux lieux, de teintes différentes, laissaient dans l'ombre les quatre angles, et dans la partie la plus rapprochée du centre allumaient à peine quelques vagues reflets, çà et là, dans des ferblanteries ou des faïences.

Toute la lumière se concentrait aux abords de la haute cheminée, car c'était là, sur une petite table où se voyaient les débris du souper, qu'était posé le flambeau.

A côté de cette table, dans un vieux fauteuil de forme antique, la mère François était assise, ou plutôt étendue, la tête renversée en arrière, les bras à l'abandon; les yeux tout grands ouverts, mais le corps tellement immobile qu'on eût dit une morte.

La chandelle qui brûlait précisément à la hauteur de son visage, en faisait ressortir davantage encore le pâle décharnement, la fantastique silhouette.

N'eût été la morne désolation de la pauvre vieille, — désolation dont la vue seule vous serrait le cœur, — on eût vraiment dit une sorcière.

Ce qui lui donnait sur tout cette apparence, c'était l'étrange et nombreuse compagnie qu'elle avait en ce moment.

Sur le dossier de son fauteuil, un gros chat noir... un

second sur ses genoux, un rouge... trois ou quatre autres devant elle, à l'entour d'une sorte de poélon sur le bord de l'âtre; d'autres encore sur la table, sur des chaises, partout... ceux-ci soupant, ceux-là dormant ou se chauffant... et des petits, et des moyens, et des gigantesques... mais presque tous d'un aspect incivilisé, bizarre. En moins d'une seconde, j'en comptai treize, sans y comprendre quelques paires d'yeux qui flambloyaient çà et là dans l'ombre.

Je n'en pouvais revenir encore. — Eh quoi! fit la Guillemaine à demi-voix, vous n'aviez donc pas remarqué les commensaux de votre voisine... Vous ne saviez donc pas qu'on l'appelle aussi la mère aux chats?...

— Aux chats? — Aux chats. — Ah! très-bien... Non, je ne lui soupçonnais même pas cette vilaine passion-là.

Et je devais avoir l'air déjà tout refroidi à l'égard de la mère aux chats.

Mais la Guillemaine répliqua vivement : — Une passion!... elle... la pauvre chère femme!... Oh! que nenni!... C'est de la pure bonté de cœur.

— Comment cela? La Guillemaine ne me répondit pas tout d'abord, elle se contenta de me regarder avec son malicieux sourire, son sourire normand.

Puis, se penchant vers moi tout à coup, un œil à demi clos, une main sur la hanche :

— Qu'est-ce que vous me donneriez, fit-elle, si je

m'arrangeais de telle manière que cette explication-là vous fût donnée par la vieille elle-même?

— Par la mère François? — Oui... Et ça dès ce soir, à l'instant. — Mais il faudrait d'abord... — Attendez moi là... je reviens?

Elle ne m'avait pas permis d'achever, elle disparut en courant.

Resté seul, je me retournai vers la fenêtre et contemplai de nouveau l'étrange tableau de genre qu'elle encadrait.

Rien ne semblait avoir bougé, tout était encore à la même place.

Seulement, l'âtre flambait moins, et la mèche allongée de la mince chandelle ne projetait plus que de douteuses lueurs.

Quant à la maîtresse du logis, elle gardait la même attitude, la même immobilité, le même silence.

Il y eut un bruit de sabots derrière moi : c'était la Guillemaine qui m'annonçait ainsi son retour.

Au moment où j'allais l'interroger, elle me mit dans les mains quelque chose de velu, de vivant.

— Eh... bon Dieu!... m'écriai-je. Qu'est-ce que c'est que ça?

— Ne le laissez pas s'enfuir... c'est un petit chat.

— Un petit chat!

— Oui... Les enfants devaient aller le jeter ce soir même à la grève, et c'est tout justement une occasion de lui sauver la vie. En voilà un qui aura de la chance!

— Mais expliquez-moi donc au moins...

lement de bail aux établissements de jeu existant sur le territoire de la confédération. La même mesure serait applicable aux coteries.

Une dépêche de Vienne, du 14 mai, annonce que M. Keipp, rédacteur en chef du *Vaterland*, a été reconnu coupable du crime de lèse-majesté.

Les villes de Bohême, dites villes libres, ont présenté au ministère une pétition contre l'administration des biens de l'Eglise par les curés.

Un combat a eu lieu à Cucci en Albanie, dit une dépêche de Raguse, du 14 mai. Les Turcs y auraient perdu huit cents hommes et les Monténégrins six cents. — Les montagnards ont abandonné Zabljac. — Vukalovich transporte des canons à Zubzi. — La place turque de Nicksick est toujours bloquée. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* du 15 mai : LL. MM. le roi et la reine des Pays-Bas ont pris congé, ce soir, de l'Empereur et de l'Impératrice.

Le roi retourne à La Haye, et la reine se rend à Stuttgart auprès de son père, le roi de Wurtemberg.

Un peloton des cent-gardes les a conduits l'un et l'autre à la gare du chemin de fer du Nord où ils devaient s'embarquer.

Les officiers de la maison impériale qui ont été attachés à Leurs Majestés pendant leur séjour à Paris les accompagnent jusqu'à la frontière française.

— S. A. R. le duc de Brabant, revenant de Séville pour se rendre auprès de son père, le roi des Belges, a passé dimanche à Paris, où il a déjeuné avec l'Empereur et l'Impératrice.

— S. A. R. le prince Oscar de Suède, arrivé hier à Paris, venant de Londres, a été reçu ce matin par Leurs Majestés. Le prince, qui voyage incognito, est descendu à la légation de Suède.

— Le pacha d'Egypte, qui a visité, le 15 mai, l'arsenal de Toulon, est parti pour Marseille. S. A. sera reçue officiellement à la gare de Marseille, mais elle ne séjournera pas en cette ville.

— Le ministre de l'intérieur vient de nommer une commission chargée d'étudier les conditions requises pour la construction des hospices et hôpitaux et de dresser des modèles d'établissements.

— On prépare la fondation d'une œuvre excellemment catholique. Il s'agit d'élever une chapelle funéraire à l'entrée des Catacombes de Paris où reposent cinq ou six millions de morts. Après plus de soixante ans d'oubli, réparation va être faite à tant de morts qui, après avoir été exhumés des cimetières de Paris, ont été transférés aux Catacombes. La chapelle église sera digne de son objet. Elle sera entourée d'arbres et de cyprès.

— Non, puisque je vous ai dit que c'était le tour à la mère François.

En même temps elle ouvrit soudain la porte, et me poussant malgré moi dans la maison :

— Mère François, ajouta-t-elle d'une voix retentissante, c'est votre voisin qui vient de trouver à la dune un pauvre petit chat abandonné... Il vous l'apporte.

— Permettez...

Mais déjà la Guillemaine était ressortie, me laissant seul avec la mère François, qui, bien que tout ébaubie de cette brusque invasion, m'accueillait cependant avec une de ses plus belles révérences.

IV.

Quelques minutes plus tard, la salle basse n'avait plus du tout le même aspect ni la mère François non plus.

Son visage avait repris quelques couleurs, l'expression de ses traits s'était adoucie, elle semblait avoir oublié ses chagrins, elle souriait.

Quant à son entourage, grâce à deux ou trois poignées de bois sec, le feu s'était remis en joie ; les mouchettes venaient de rendre quelque éclat à la lumière, et les moindres objets, visibles maintenant, reprenaient peu à peu leur bonne et simple physionomie villageoise.

Il n'était pas jusqu'aux chats qui, vos de plus près, et réveillés par l'espèce de panique dont j'avais été la cause, ne me semblaient une très-admissible compagnie, une société presque égayante.

Elle était un peu trop nombreuse, voilà tout.

Elle pourra contenir six cents personnes. Chaque matin une messe des morts y sera célébrée à l'intention et pour le repos de leur âme.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. De Fos nous adresse la lettre suivante en réponse à M. Ch. Delaunay.

« Monsieur le rédacteur,

» En écrivant dans votre journal, je m'étais promis de me tenir en dehors de toute question personnelle partant de ce principe qu'une doctrine économique est supérieure à un intérêt particulier ; mais la lettre de M. Delaunay me montre que cette délicatesse n'est pas comprise par tout le monde.

» M. Delaunay commence par me dire qu'il ne sait rien en économie politique, je n'aborderai donc pas cette science avec lui, puis qu'il n'en comprend pas le premier mot ; mais je lui dirai qu'il a eu le plus grand tort de ne pas chercher à profiter des cours gratuits, que nos gouvernements libéraux ont mis à la portée de tout le monde, pour apprendre à chacun à parler français, car si M. Delaunay avait étudié les principes de sa langue, il « ne demanderait pas à ce que les maires fissent un apprentissage, » mais il comprendrait qu'il a besoin d'aller à l'école pour écrire correctement.

» Du reste, monsieur le rédacteur, ne connaissant pas M. Delaunay, et n'ayant rien compris à sa lettre tronquée, il m'est impossible de lui répondre.

» Agrérez, etc.

E. De Fos.

» Saumur, le 15 mai 1862. »

M. le chef de l'exploitation du chemin de fer d'Orléans vient de porter à la connaissance des gares et stations le règlement ci-après, approuvé par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

ENVOIS A DÉCOUVERT. — La Compagnie ne se charge pas des envois d'espèces d'or ou d'argent remises à découvert, elle n'effectuera le transport des finances que lorsqu'elles seront renfermées dans des sacs, sacoches, groups, boîtes, caisses ou barils.

ENVOIS EN SACS, SACOCHES OU GROUPS. — Les sacs, sacoches ou groups seront entièrement cousus en dedans et parfaitement conditionnés, c'est-à-dire ni déchirés ni raccommodés. L'issue de ces sacs, ou groups, sera fermée au moyen d'une corde ou ficelle intacte (par conséquent sans épissure ni allonge), dont le nœud sera recouvert d'un cachet à cire, et dont les bouts seront maintenus sur une fiche flottante par un cachet semblable. A défaut de cachets, les bouts de la corde ou ficelle pourront être, près du nœud, introduits dans un plomb.

ENVOIS EN BOÎTES, CAISSES OU BARILS. — Les boîtes, caisses ou barils, seront cloués et cerclés avec solidité, et ne devront présenter aucune trace d'issue refermée ni de fracture. Les boîtes

Mais j'aurais eu mauvaise grâce à le dire, moi qui en apportais un de plus.

La mère François venait de me le prendre des mains, et tout en le carressant :

— Pauvre petite bête ! disait-elle ; et vous l'avez trouvé comme ça, jeté dans la falaise, à l'entrée de la nuit, mourant de froid, de faim, peut-être...

Elle se pencha pour le placer devant l'assiette qui était à terre.

Durant ce temps, je lui dis :

— Vous aimez les chats, voisine ?

— Moi !... se récria-t-elle d'un ton presque guilleret. Mais pas du tout... c'est un animal que je n'ai jamais pu souffrir.

— Il me semble, cependant, qu'en voici une certaine quantité...

— Oh !... ce n'est pas à moi, monsieur.

— A qui donc ?

— A tout le village.

Et, comme je la regardais, étonné :

— Mon Dieu ! oui, reprit-elle. Il est peu de Villervillais dont le chat ne vienne plus ou moins rendre visite à la mère François. La preuve en est que je les reconnais, que je les appelle chacun par le nom de son maître. Celui-ci, c'est Pierre Aubert, celui-là, c'est Charles Francin, ce gros noir, feu Prentout, cette petite blanche, la Guillemaine.

Et puis il y a les autorités : je vous présente M. l'adjoint, M. le maire ; un peu plus loin ce sont les deux

et caisses seront fortement liées au moyen d'une corde d'un seul morceau avec cachets à la cire ou plombs en nombre nécessaire pour assurer l'inviolabilité des colis. Une ficelle, appliquée en croix aux deux extrémités, de chaque baril, y sera maintenue au moyen de cachets à la cire ou de plombs.

La Compagnie n'accepte pas les billets de Banque, titres de rentes, actions, obligations, coupons d'intérêts ou de dividende, etc., remis à découvert.

Les billets de banque, titre de rentes, actions, obligations, coupons d'intérêt ou de dividende, etc., devront être renfermés dans des sacs, boîtes ou caisses, ou composer des paquets revêtus d'enveloppes intactes, en papier ciré ou goudronné, ou en toile cirée. Tout paquet sera clos au moyen de cachets à la cire, en nombre suffisant pour en assurer l'inviolabilité (trois au moins).

Les envois de dentelles qui n'auront pas lieu dans des boîtes ou des caisses ne seront reçus, s'il s'agit de transports pour l'étranger, que renfermés dans une enveloppe en toile, ou toile cirée ; on admettra le papier ciré ou goudronné, s'il s'agit de transports pour la France.

Chaque expédition devra être accompagnée de deux notes ou bulletins de remise mentionnant, indépendamment des indications ordinaires, la valeur de l'article, et portant un cachet à la cire ou un plomb conforme à celui apposé sur l'article.

Les adresses ne devront être ni cousues, ni collées, ni clouées, afin qu'elles ne puissent dissimuler aucune trace d'issue refermée ou de fracture. Elles pourront être soit inscrites sur les colis, soit attachées à ces colis au moyen d'une ficelle. La déclaration de la valeur de l'article sera mentionnée dans l'adresse.

Les initiales, légendes, armoiries, raisons sociales ou noms d'établissements empreints sur les cachets à la cire ou sur les plombs apposés sur les sacs, sacoches, groups, boîtes, caisses, barils, paquets et notes de remise devront être parfaitement lisibles et distincts. Les empreintes à grille et celles de monnaie seront formellement exclues.

Ces nouvelles dispositions sont appliquées aux transports dont il s'agit à dater du 1^{er} mai.

Les expériences d'éclairage au gaz par le système Mongruel ont été renouvelées, ainsi que nous l'avions annoncé, au *Café National*, chez M. Sauleau.

Les résultats ont été très-brillants. Dans un premier essai, on a constaté une lumière trois fois plus forte avec 10 0/0 d'économie ; dans un second, avec une lumière de même intensité et dans le même laps de temps, un seul bec a brûlé 54 mètres cubes de gaz photogénie, contre 152 mètres de gaz ordinaire.

M. Bourriès ne s'en tiendra pas à ces seules expériences ; dimanche soir, de 8 à 10 heures, il donnera, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, une nouvelle séance. Tous ceux qui, jusqu'à ce

Lanidey... Je compte jusqu'à trois Manoury... Allons ! Manoury premier, faites place à monsieur mon voisin... allons donc !

Le Manoury en question, superbe matou à l'œil vert, se cramponnait énergiquement à la chaise sur laquelle il feignait de dormir encore d'un sommeil hypocrite ; ce ne fut qu'après un assez long combat qu'il consentit à me la céder enfin.

Je m'assis donc ; la singulière vieille continua :

— Il faut d'abord que vous le sachiez, monsieur... les chats de Villerville ne sont pas des chats comme les autres chats. On ne songe nullement à leur gîte, à leur nourriture encore moins. Attrapez des souris, et dormez à la grâce de Dieu. Des chats sauvages, monsieur, des vrais petits léopards. Et des mœurs ! Aussi, malgré la famine, la froidure, les batailles et les persécutions de toute espèce, la gent féline se multiplie ici dans des proportions effrayantes. Ils sont maigres !... Ils sont hérissés !... Ils ont des ventres creux !... Comment voudriez-vous qu'ils puissent se refaire un tantet, si je n'étais pas là ! Le premier sur lequel je m'apitoyai, ce fut un certain matou qui semblait en avoir vu des grises. Œil poché, oreille en lambeaux, train de derrière hors de service. Je le recueillis presque mourant, je le soignai, je le remis sur ses pattes. Il commençait même à engraisser, lorsqu'un beau matin il disparut. « Tant mieux ! me disais-je, m'en voici débarrassée ! » Hélas ! non, monsieur. Le soir même il revint... et pas seul. Il me ramenait un camarade, auquel il avait sans doute vanté le logis, et qu'il

jour, n'ont pu assister aux expériences. pourront se convaincre par eux-mêmes de la valeur du système Montgruel, et de l'économie qu'il présente sur les bees ordinaires.

On écrit de Sablé à l'Union de la Sarthe :

« Dimanche dernier, il y avait foule dans la grande loge de M. Duportail, établie sur la place des Ormeaux, à Sablé. Pendant un entr'acte, des jeunes gens placés aux troisièmes s'étant mis à frapper des pieds, une banquette s'est écroulée, ce qui a fait tomber plusieurs personnes; aussitôt de mauvais farceurs ont commencé à crier : bis ! bis ! »

« Au même instant, un craquement se fit entendre, et toute la charpente qui soutenait les troisièmes s'est écroulée, entraînant avec elle tous les spectateurs, que l'on peut évaluer au nombre de 200 : hommes, femmes, enfants sont tombés pêle-mêle en poussant des cris. Fort heureusement personne n'était blessé grièvement, mais beaucoup avaient des contusions. Par mesure d'ordre et dans la crainte d'un nouvel accident, M. le commissaire de police a fait cesser la représentation et évacuer la loge. »

On lit dans l'Union bretonne :

Il existe encore au château de Nantes un certain nombre de fusils et de sabres d'honneur donnés par Louis XVIII aux soldats ou chefs vendéens, et saisis en 1832 lors du soulèvement tenté dans l'Ouest par M^{me} la duchesse de Berry.

Ces armes sont uniformes. Les fusils portent à la partie extérieure de la crosse une plaque d'argent sur laquelle est gravée cette inscription :

« Donné par le roi à..... »

Les sabres, dont la coquille est ornée des anciennes armes de France, ont une inscription semblable.

Plusieurs fois avis a été donné aux propriétaires de ces armes ou à leurs héritiers qu'elles étaient à leur disposition; beaucoup d'entre elles ont été réclamées; mais, soit décès, soit émigration, soit indifférence, quelques-unes sont restées à l'arsenal, où elles occupent ensemble une place à part.

VILLE D'ANGERS.

Les 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 mai 1862.

CONCOURS

Régional agricole, hippique et horticole pour 7 départements de l'Ouest de la France : Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Vendée, Maine-et-Loire.

PROGRAMME DES FÊTES.

CONCOURS AGRICOLE.

Samedi, 17 mai. — Réception des machines et instruments, de 8 heures du matin à 2 heures.

Dimanche, 18. — Classement et montage.

Lundi, 19. — Opérations des sous-sections des jurys d'instruments.

Mardi, 20. — Opérations des sous-sections des jurys d'instruments.

Mercredi, 21. — Essais publics des instruments, jurys présents. — Prix d'entrée : 1 fr. — Réception des animaux et des produits agricoles, de 8 heures du matin à midi.

Jeudi, 22. — Opérations des sous-sections des jurys d'animaux. — Opérations de la sous-section des produits agricoles. — Exposition des instruments. — Prix d'entrée : 1 fr.

Vendredi, 23. — Exposition de tout le concours. — Prix d'entrée : 2 fr. — Délibération du jury, toutes sections réunies, pour décerner la prime d'honneur.

Samedi, 24. — Continuation de l'exposition de tout le concours. — Prix d'entrée : 1 fr.

Nota. — Un avis ultérieur fera connaître les jours et heures auxquels auront lieu les essais des machines agricoles, ainsi que les lieux d'expérimentation.

CONCOURS HIPPIQUE sur la place du Champ-de-Mars, le 24 mai, à 10 heures du matin.

EXPOSITION D'HORTICULTURE dans le Jardin du Mail. — Le droit d'entrée pour l'Exposition d'horticulture est fixé à 50 cent., les mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 mai. Le Jardin sera ouvert, chacun de ces jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. — L'entrée sera gratuite le dimanche 25.

Le Musée de peinture, la Bibliothèque publique, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée de sculpture, le Musée d'antiquités, le Musée Turpin de Crissé et le Jardin des Plantes seront ouverts chaque jour au public, pendant toute la durée du concours.

CONCERTS dans le Jardin du Mail les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 8 heures à 10 heures du soir. — Grand orchestre ou musique militaire. — Grande illumination du jardin et de l'Exposition d'horticulture. — Prix d'entrée : 50 cent.

DIMANCHE 25 MAI.

EXPOSITION PUBLIQUE gratuite de tout le Concours et de l'Exposition d'horticulture.

A deux heures, DISTRIBUTION SOLENNELLE de la Prime d'honneur, des Prix et des Médailles, dans la cour de l'Hôtel-de-Ville.

A sept heures et demie. — CONCERT. — Entrée gratuite.

A huit heures. — ILLUMINATION de l'Hôtel-de-Ville.

A neuf heures. — FEU D'ARTIFICE au Champ-de-Mars, tiré par M. Ruggieri, artificier de l'Empereur.

Angers, le 12 mai 1862.

Le Maire, MONTRIEUX.

Le service d'été du chemin de fer d'Orléans commencera le 19 mai. Un seul train a subi un changement assez important. C'est le train omnibus n° 7, qui partait de Saumur à 8 heures du soir et qui partira désormais à 7 heures 10 minutes. (Voir le tableau en tête du journal.)

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Naples, le 15 mai. — Le Journal de Naples (organe semi-officiel) dit que l'arrivée du prince Napoléon a été accueillie par la population comme une preuve nouvelle de l'amitié de la France. « Toutefois, ajoute-t-il, ce sentiment peut faire naître des espérances prématurées sur la question romaine qui, au lieu de hâter la solution, pourraient entraver des démarches qui doivent certainement y aboutir. » Le Journal de Naples termine en disant : « Nous croyons savoir que la visite du prince Napoléon assure encore davantage un cordial accord entre l'Empereur et la politique du gouvernement du Roi et qu'elle doit rendre encore plus facile de concerter une action intimement liée entre les deux gouvernements, sans que S. A. I. ait mission de faire des propositions spéciales. »

Milan, 16 mai. — On assure que le gouvernement italien a donné l'ordre à un bataillon de bersagliers et au 14^{me} régiment de ligne de se rendre sur la frontière lombarde, afin de mettre obstacle à des projets supposés de la part des volontaires italiens.

Turin, 15 mai. — Les lettres de Rome du 13 nous apprennent que le pape s'était rendu la veille à Saint-Jean-de-Latran, où étaient réunis cinquante évêques. La première réunion des prélats doit avoir lieu le 15. — François II va mieux; on sait que l'ex-roi est malade de la petite vérole. Le général de Goyon doit partir dimanche.

Francfort, 16 mai. — La détermination définitive que doit prendre l'électeur de Hesse est encore inconnue. On ignore jusqu'à ce moment si ce prince cédera aux injonctions de la Diète.

Vienne, 16 mai. — L'impératrice s'est rendue à Reichenau, où elle doit passer la saison d'été.

Lyon, 16 mai. — S. A. le vice-roi d'Egypte est arrivé dans notre ville. Partout sur son passage Saïd pacha a été l'objet de l'accueil sympathique des autorités et des populations. — Havas.

M GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES,

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.

Prix : 50 centimes avec ou sans bagages.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Les affaires ont été peu actives, et les tendances généralement faibles, bien que les prévisions soient acquises à la hausse. Mais acheteurs et vendeurs n'opèrent que sur une échelle restreinte, ne semblant vouloir s'enga-

se permettait de me présenter sans façon. Je voulus tout d'abord chasser l'un et l'autre... mais il gélaît à pierre fendre. Je me résignai à attendre jusqu'au lendemain... Imprudente ! Ce second chat, c'était une chatte... Cette chatte, c'était l'épouse du premier chat. Oui... monsieur... le lendemain matin, je trouvai six petits chatons dans mon coffre à bois. La mère et les enfants se portaient bien; le papa se prélassait fièrement, et semblait me dire merci. Comment renvoyer cette famille ! les petits, d'ailleurs, étaient si gentils ! Je les élevai donc. Ils égayaient ma solitude, ils causaient et jouaient avec moi, ils me faisaient sourire. Et c'est si bon, quand on n'en a plus l'habitude ! Néanmoins, je ne voulais pas les implanter chez moi, et sitôt qu'ils eurent grandi, je les donnai dans le voisinage. Mais ils agirent comme monsieur leur père, ils m'amenèrent à leur tour leurs enfants. De plus, ils jaserent dans les environs, ils apprirent à tous leurs pareils que la maison était bonne, hospitalière ! bien fournie en pâtée, toujours chaude en hiver. Il en résulte que lorsque ces messieurs se trouvent par trop mal chez eux, lorsqu'ils ont par trop à souffrir du froid ou de la faim, lorsque les chattes arrivent sur le déclin d'une position intéressante, ils se disent tout simplement : Allons chez la mère François !

— Mais c'est effrayant ! me récriai-je enfin. Comment... tous les chats du village ?

Oh ! non, monsieur... pas tous : les négligés seulement et les malheureux. Ils ne viennent d'ailleurs que de temps en temps, chacun à son tour ; ils s'entendent pour ne

pas être indiscrets. Quant aux petits, sitôt qu'ils peuvent courir tout seuls, il s'en vont d'eux-mêmes, et parfois sans me dire adieu, ni à moi, ni à leur mère, les ingrats ! Hélas ! c'est là l'histoire aussi de nos enfants, à nous autres pauvres femmes ! Il ne faut compter sur la reconnaissance de personne, à plus forte raison sur celle des animaux. Je ne leur en veux donc pas, et leur fais bonne mine au retour. Par exemple, défense expresse de monter là haut, c'est ma chambre à moi, c'est mon sanctuaire ! Ici, libre entrée, table ouverte. Les voisins m'apportent leurs reliefs, et chaque matin, régulièrement j'en compose une soupe spéciale pour mes pauvres amis affamés. Ce n'est pas tout : l'hiver, par les rudes temps de neige et de bise, je leur fais du feu, s'il vous plaît ! et pour la nuit tout entière. Ils le savent bien, allez ! et, j'en suis certaine, entre eux, dans leur langage, ils m'appellent aussi la mère aux chats. Ça a tant d'instinct, ces bêtes-là ! Ça devine si vite ! Voyez plutôt le dernier venu, votre protégé. Il a le ventre plein maintenant... Le voilà qui se detire et se poulèche tout à son aise, le voilà qui se couche sur la brique chaude et qui s'endort en faisant ronron. Ne dirait-on pas qu'il se sent déjà chez lui !... Pauvre petit... Parisien ! Vous permettez que je le baptise ainsi... n'est-il pas vrai, monsieur ? C'est l'habitude de la maison.

Je m'empresai de donner mon consentement, et durant quelques minutes encore l'entretien continua sur ce ton de plaisanterie intime.

Dire ce qu'il y avait de naïve originalité, de bonho-

mie attrayante dans le babillage de la mère François, ce serait impossible.

En un seul endroit, lorsqu'elle était venue à parler de l'ingratitude des enfants, un nuage avait assombri de nouveaux traits. Alors, sous ce masque de gaieté factice, j'avais cru revoir le triste visage des jours précédents, le morne profil dont tout à l'heure encore j'épiais la douloureuse rigidité, le désespoir mortel.

Mais cette fâcheuse apparition s'était évanouie aussitôt, et mon aimable voisine avait recouvré tout son enjouement, toute sa simplicité charmante.

Je me retirai donc, enchanté d'elle, et me disant :

— Quelle bonne vieille !

Une fois seul, cependant, je me ressouvins et fis l'analyse de tout ce que j'avais observé depuis une semaine, de tout ce que je venais de voir ce soir-là, de ce que m'avait raconté la Guillemaine.

Evidemment, il y avait un secret dans cette existence-là... Ce secret, c'était un profond chagrin... ce chagrin lui venait de son fils.

Mais quel était ce fils ? Mais quel crime avait-il donc commis envers sa mère ?

— Bah ! me dis-je comme conclusion dernière, je suis le voisin de la mère François... me voilà devenu presque son ami... Ce sera bien le diable si, d'ici à la fin de la saison, je n'ai pas découvert toute la vérité !

(La suite au prochain numéro.)

